

de vrais amis de toujours, aux éloges si mérités que l'on a décernés à nos collègues défunts. Vu que la marche rapide du temps nous rapproche sans cesse de l'heure fatale, la disparition de ceux qui ont fait partie de notre vie quotidienne et ont eu une part spéciale de notre amitié devient de plus en plus pénible.

Tel est assurément mon cas à cette heure, alors que me manque le sourire sympathique du sénateur Casgrain, de l'autre côté de la Chambre. Il était certes difficile que sa présence passât inaperçue au milieu de nous.

Son apparence imposante, son port toujours jeune, plein d'entrain, faisaient l'envie de tous. Tout cela s'explique peut-être par le fait qu'il descendait d'une très vieille et très distinguée famille canadienne originaire de France. Une autre explication de tous ces dons réside aussi dans le fait sans doute qu'il appartenait à une génération particulièrement douée et brillante, qui a produit des hommes d'Etat de la stature de Laurier et du merveilleux leader de cette Chambre, des poètes comme Fréchette, des historiens comme notre estimé collègue, le sénateur Chapais, et entre autres, plusieurs parents du sénateur défunt dont M. l'abbé Henri Raymond Casgrain en particulier.

Les gens de cette génération étaient exceptionnellement cultivés et les diverses et incessantes préoccupations de l'heure ne les avaient pas encore détournés de l'idée d'enrichir le champ de leurs connaissances. Des lectures constantes, durant la période de formation, avaient pourvu notre collègue d'une abondance de renseignements qui faisaient que ses conversations étaient aussi intéressantes que profitables. Grâce à sa mémoire exceptionnelle, il avait emmagasiné au cours de sa carrière longue et variée une abondance d'incidents et d'anecdotes qu'il racontait avec une originalité insurpassable. Il se rappelait fidèlement de la vie que l'on menait à Québec, sa ville natale qu'il a toujours tant aimée, en 1865 et en 1870. Il décrivait avec vivacité les habitudes, les coutumes et la mentalité de cette époque; de fait il ressuscitait cette époque, car il en avait retenu nombre de traits. Nul doute qu'un bon nombre d'entre nous, à cet instant même, se rappellent certaines des anecdotes et des histoires qu'il racontait d'une façon inimitable.

Quoi qu'il en soit, si sa compagnie était délicate et sa popularité générale, son application constante au travail n'était pas moins remarquable. Il a énergiquement travaillé pendant une longue période de sa vie. Il fut à la tête de sa profession pendant de nombreuses années et, durant un quart de siècle, il a présidé sans interruption aux

destinées de l'association des arpenteurs de la province de Québec. Il fut un libéral ardent et un ami intime de sir Wilfrid Laurier; de fait, à venir jusqu'aux dernières élections, il fut extrêmement actif au service de son parti.

Inutile d'ajouter qu'il a joué un rôle actif dans les délibérations de cette Chambre. C'est incontestable, il possédait le don magique de pouvoir dire, sans fâcher personne, des choses qu'aucun de ses collègues n'auraient osé insinuer. Sa mine gracieuse et son attitude joviale désarmaient les adversaires et, ne craignant pas les interruptions, il en faisait généralement à sa tête.

Il est parti à cette heure et la Chambre regrettera sincèrement la perte de cette personnalité aimable et sympathique. Son absence sera également ressentie en dehors du Parlement, dans un large cercle où il comptait une légion d'amis et bien peu d'ennemis, s'il en avait.

Pour ce qui est de notre collègue feu le sénateur Brown, un avocat capable, appliqué au travail et ayant extrêmement bien réussi, je désire faire miens les éloges mérités qui sont tombés des lèvres des deux leaders de cette Chambre. Son ardeur au travail, son talent et sa grande réputation le portèrent au sommet de sa profession et aux conseils d'administration d'un bon nombre de nos principales institutions financières et industrielles. Sa disparition crée un deuil sincère et profond.

Je joins mes vives condoléances à celles qui ont été adressées aux veuves et aux familles de nos collègues disparus.

L'honorable LORNE C. WEBSTER: Honorables sénateurs, il est profondément regrettable que depuis la dernière session du Parlement, cette Chambre ait à déplorer la mort de deux de ses membres les plus en vue. Je veux parler de l'honorable Albert Joseph Brown, C.R. L.L.D., sénateur de Wellington, qui est décédé au mois de novembre dernier, et de l'honorable Joseph Philippe Baby Casgrain, sénateur de DeLanaudière dont le décès est survenu au début du présent mois. J'ai rencontré le sénateur Casgrain et le sénateur Brown à Québec et j'ai eu l'avantage,—et je m'en enorgueillis,—de les connaître intimement tous les deux dans ma jeunesse. Plus tard, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt la carrière exceptionnelle qu'ils ont fournie à titre de membres du Sénat.

La vie est embellie par des amitiés de la nature de celles que ces deux hommes d'un esprit élevé et d'une profonde intelligence étaient en mesure de témoigner; ils me l'ont donnée cette amitié et j'ai joui de leur inti-

L'hon. M. BEAUBIEN.